

Dossier n° : 090-230524-2866

Produit : Eaux de baignade en mer limite selon ARS2A.

Origine : COGGIA-

Rapport N° 230505651 - 20230526

Mairie de COGGIA-

LIEU DIT CRUCCIATE

20160 COGGIA

Page : 1 sur 1

Date de réception : 24/05/2023

Date de prélèvement : 24/05/2023

Heure de prélèvement : 08:10

Prélevé par : PMG -Le laboratoire (PMG)

Code lieu de prélèvement : 0000002151

Localisation : Plage de santana

Commune : coggia

Heure de réception : 11:10

N° de prélèvement :

N° analyse DDASS :

Motif de visite : CS - Contrôle legal

Type de visite : AU_BAI MER

Autre : N°72412

RAPPORT D'ANALYSES

Echantillon n° : 20230524-16204

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	NORMES	METHODE	Date début / fin d'analyses
Prélèvement.					
* Prélèvement effectué selon le guide technique	FDT90-521	-			24/05/23 124/05/23
Paramètres déterminés sur place.					
Température de l'Air	17	°C		M_INTERNE	24/05/23 124/05/23
* Température de l'Eau	17.8	°C		SPMO150301	24/05/23 124/05/23
Transparence disque de Secchi	1.0	mètre			24/05/23 124/05/23
Nébulosité	SOLEIL	qualit.			24/05/23 124/05/23
Substances tensio-actives	ABSENCE	qualit.			24/05/23 124/05/23
Huiles minérales	ABSENCE	qualit.			24/05/23 124/05/23
Rési. goudronneux et mat. flottantes	ABSENCE	qualit.			24/05/23 124/05/23
Phénol	ABSENCE	qualit.			24/05/23 124/05/23
Caractéristiques organoleptiques.					
Couleur	Absence	qualit.			24/05/23 124/05/23
Analyses bactériologiques.					
* Escherichia coli / 100 ml	<10	NPP/100ml	1000	NFENISO9308-3	24/05/23 126/05/23
* Entérocoques intestinaux	<10	NPP/100ml	370	NFENISO7899-1	24/05/23 126/05/23

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole : *

Destinataires : ARS CORSE
COGGIA-

Date d'édition 26/05/23

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.
la déclaration de conformité :
- Ne concerne que les paramètres pour lesquels des critères sont définis.
- L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Le laboratoire n'autorise pas le client à utiliser la marque COFRAC sur quel que support que ce soit


P. Mancini
Chef de service Physico-chimie

© Données client

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité vis à vis des données clients qui peuvent influencer le résultat. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été réceptionné par le laboratoire.

DGDQ200202 V2 04.12.20

Dossier n° : 090-230524-2866

Produit : Eaux de baignade en mer limite selon ARS2A.

Origine : COGGIA-

Rapport N° 230505652 - 20230526

Mairie de COGGIA-

LIEU DIT CRUCCIATE

20160 COGGIA

Page : 1 sur 1

Date de réception : 24/05/2023

Date de prélèvement : 24/05/2023

Heure de prélèvement : 08:25

Prélevé par : PMG -Le laboratoire (PMG)

Code lieu de prélèvement : 0000002152

Localisation : plage de san giuseppe

Commune : coggia

Heure de réception : 11:10

N° de prélèvement :

N° analyse DDASS :

Motif de visite : CS - Contrôle legal

Type de visite : AU_BAI MER

Aure : N°72413

RAPPORT D'ANALYSES

Echantillon n° : 20230524-16205

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	NORMES	METHODE	Date début / fin d'analyses
Prélèvement.					
* Prélèvement effectué selon le guide technique	FDT90-521	-			24/05/23 124/05/23
Paramètres déterminés sur place.					
Température de l'Air	20	°C		M_INTERNE	24/05/23 124/05/23
* Température de l'Eau	18.2	°C		SPMO150301	24/05/23 124/05/23
Transparence disque de Secchi	1.0	mètre			24/05/23 124/05/23
Nébulosité	SOLEIL	qualit.			24/05/23 124/05/23
Substances tensio-actives	ABSENCE	qualit.			24/05/23 124/05/23
Huiles minérales	ABSENCE	qualit.			24/05/23 124/05/23
Rési. goudronneux et mat. flottantes	ABSENCE	qualit.			24/05/23 124/05/23
Phénol	ABSENCE	qualit.			24/05/23 124/05/23
Caractéristiques organoleptiques.					
Couleur	Absence	qualit.			24/05/23 124/05/23
Analyses bactériologiques.					
* Escherichia coli / 100 ml	<10	NPP/100ml	1000	NFENISO9308-3	24/05/23 126/05/23
* Entérocoques intestinaux	<10	NPP/100ml	370	NFENISO7899-1	24/05/23 126/05/23

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole : *

Destinataires : ARS CORSE
COGGIA-

Date d'édition 26/05/23


P. Mancini
Chef de service Physico-chimie

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.
la déclaration de conformité :
- Ne concerne que les paramètres pour lesquels des critères sont définis.
- L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Le laboratoire n'autorise pas le client à utiliser la marque COFRAC sur quel que support que ce soit.

@ Données client.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité vis à vis des données clients qui peuvent influencer le résultat. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été réceptionné par le laboratoire.

DGDQ200202 V2 04.12.20